

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE René Guy Cadou de TINTENIAC
COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
DU 07/11/23

Personnes absentes excusées

Mme Van Belleghem (Inspectrice de l'Education Nationale), M. Toczé (Maire de Tinténiac), Mme Aubert (maîtresse E Rased), M. Letourneux (responsable périscolaire), Mme Wagneur (psychologue scolaire), Mme Quemener (enseignante de CP), M. Chenais (enseignant de CM2), Mme Voyau (enseignante de CE1/CE2), Mme Glory (enseignante de PS/MS).

Présents

• **Mairie :**

Mme Garçon (élue chargée des affaires scolaires), Mme Bossard (élue chargée des affaires périscolaires)

Enseignants :

Mme Serisier (TPS/PS), Mme Grimard (MS/GS), Mme Huleux (MS/GS et CE1/CE2), Mme Amélineau (MS/GS), Mme Garenton (CP/CE1), Mme Garnier (CE2), Mme Augais (CM1), Mme Lagneau (CM1/CM2).

• **ATSEM et périscolaire :**

Mme Prunier, Mme Berthouloux, Mme Martin, Mme Legrand.

• **Parents d'élèves élus :**

Mme Morlière, Mme Dujardin, Mme Borel, Mme Boudard, Mme Basse, Mme Cardin.

Ordre du jour

1) Installation du nouveau conseil d'école	2
2) Règlement intérieur 2023-2024.....	2
3) Effectifs de rentrée et répartition.....	2
4) Recommandations sanitaires.....	4
5) Sécurité	4
6) Projets pédagogiques et actions.....	4
7) Budget OCCE.....	7
8) Questions des représentants des parents d'élèves.....	7

Début de la réunion : 18h30

Secrétaire de séance : Mme Grimard

1) Installation du nouveau conseil d'école

Mme Amélineau présente les résultats des élections des représentants des parents d'élèves : 368 électeurs inscrits ; 175 votants, soit une participation de 47,55% contre 51 % en 2022 et 47% en 2021.

13 bulletins sont nuls ou blancs. 11 sièges de titulaires et 1 sièges de suppléants sont attribués à la liste des parents d'élèves qui ne se sont pas constitués en association (une seule liste présentée).

Sont proclamés élus :

Mme Morlière, Mme Dujardin, Mme Chahen, Mme Poutas, Mme Borel, Mme Boudard, Mme Basse, Mme Cardin, Mme Brosseaux, M. Courtois, Mme Hachez, M. Larose.

Mme Amélineau déclare le nouveau conseil d'école installé.

2) Règlement intérieur 2023-2024

Les règles particulières à l'école René Guy Cadou sont lues.
Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

3) Effectifs de rentrée et répartition

Actuellement, 270 élèves sont inscrits à l'école, dont 100 en maternelle.

Les 11 classes ont été maintenues cette année. Les effectifs stagnent : 270 élèves, contre 273 en octobre 2022 et 268 en octobre 2021. L'an prochain nous serons confronté au départ d'une importante cohorte de CM2 (45 élèves), versus 35 grandes sections constituant les futurs CP. Cela correspond à une perte prévisionnelle de 10 élèves. Cependant, il est difficile à ce jour de prévoir le nombre d'arrivées car il y a du mouvement sur la commune.

13 enseignants travaillent cette année au sein de l'école. Plusieurs autres personnes interviennent dans l'école et s'ajoutent aux enseignants :

- Quatre ATSEM :
Jacqueline BERTHOULOUX (TPS/PS), Mme Mélanie MARTIN (PS/MS), Mme Patricia PRUNIER (MS/GS), Mme Sylvie LEGRAND (MS/GS).
- Deux AESH sont présentes pour l'aide aux élèves en situation de handicap :
Mme Nathalie ARLAUD et Mme Claudine BOUREE.
- Le Rased :
Mme Florence WAGNEUR, psychologue scolaire dont le rôle est d'accueillir, d'observer, de s'entretenir avec les élèves et leurs parents si l'enseignant a repéré un trouble, une difficulté qui a des incidences sur le travail de l'élève.
Mme Lydie AUBERT, enseignante spécialisée dont le rôle est de conseiller les enseignants dans leur travail avec les élèves en difficulté.

- Un personnel municipal en charge de la bibliothèque :
Mme Christine ROBERT, est présente au sein de l'école les mardis, jeudis et vendredis. Elle organise des temps lecture au sein de la bibliothèque de l'école, met en place des ateliers et conseille les élèves dans le choix des livres à emprunter.

Niveaux	Répartitions	Effectifs	Enseignants et ATSEM
TPS/PS	4/21	25	Enseignante : Corinne SERISIER ATSEM : Jacqueline BERTHOULOUX
PS/MS	8/16	25	Enseignante : Chantal GLORY ATSEM : Mélanie MARTIN
MS/GS	7/18	25	Enseignantes : Emilie GRIMARD et Laura HULEUX ATSEM : Patricia PRUNIER
MS/GS	8/17	25	Enseignantes : Shannon AMELINEAU et Solen FERRANDON BESCON ATSEM : Sylvie LEGRAND
CP		24	Enseignante : Isabelle QUEMENER
CP/CE1	5/18	23	Enseignante : Sandra GARENTON
CE1/CE2	12/12	24	Enseignantes : Guénaëlle VOYAU et Laura HULEUX
CE2		25	Enseignante : Céline GARNIER
CM1		23	Enseignante : Véronique AUGAIS
CM1/CM2	5/18	23	Enseignante : Emilie LAGNEAU
CM2		27	Enseignant : François-Xavier CHENAIS

4) Recommandations sanitaires

Si un enfant est déclaré positif au Covid-19, il est recommandé qu'il ne fréquente pas l'école tant qu'il présente des symptômes. Le port du masque est conseillé les 7 premiers jours suivant l'apparition des symptômes ou le test positif.

5) Sécurité

Plusieurs exercices incendie ont lieu au cours de l'année. Les enfants sont entraînés à évacuer calmement avec leur classe pour rejoindre les points de rassemblement. Le 1^{er} exercice a eu lieu le 12 septembre en maternelle et 13 septembre en élémentaire.

A cela s'ajoute deux PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) :

Le PPMS risque majeurs, est déclenché en cas de tempête, d'inondation ou encore de déversement chimique. Il peut mener à un confinement atmosphérique ou à une évacuation.

Le PPMS attentat/intrusion, nous amène à nous cacher ou nous échapper en silence. Un exercice PPMS attentat/intrusion aura lieu le 16 novembre.

Les enseignants sont vigilants à ce que les exercices ne créent pas d'angoisse, mais soient tout de même réalisés sérieusement. En maternelle, ils sont présentés comme des jeux.

En raison des derniers attentats, le plan Vigipirate est relevé au niveau urgence attentat. A l'école, cela se traduit par une vigilance renforcée :

- Les parents des élémentaires ne sont plus autorisés à entrer dans l'école pour venir chercher leur enfant pour d'éventuels rendez-vous. L'enfant leur sera apporté au petit portail habituel.
- Deux ATSEM et non plus une, assurent l'accueil au portail maternelle.
- Les parents ayant des enfants en maternelle et en élémentaire ne seront pas autorisés à s'approcher pour visualiser et surplomber la cour élémentaire.

6) Projets pédagogiques et actions

Les projets sportifs

Natation

Tous les élèves de CP, CE1 et CE2 ont pu bénéficier de 8 séances de natation à la piscine de Combourg du 11 septembre au 5 octobre 2023. Il s'agit de séances massées, menées deux fois par semaine. Ce format a un effet positif sur l'apprentissage de la nage et évite l'apparition d'angoisses d'une séance à l'autre. Ce cycle sportif est financé par la mairie (Caisse des écoles) et représente un coût de 25€ par élève.

Les projets artistiques et culturels

Cinéma

Le mardi 17 octobre, les quatre classes de maternelle se sont rendues au cinéma de Combourg voir 5 courts métrages d'animation nommés « Grosse colère et fantaisies ». Cette sortie accompagne le travail mené au sein des classes sur les émotions. Elle est financée par l'OCCE, l'APE et la mairie (Caisse des écoles) et représente un coût de 4,5€ par élève.

Lecture

Des échanges entre différentes classes auront lieu cette année. Ils ont commencé dans certaines classes. Les enfants apprécient beaucoup entendre leurs aînés, découvrir d'autres enfants de l'école. C'est un exercice pour les plus grands qui apprennent à lire à un auditoire.

- La classe de TPS/PS accueillera les CM1/CM2
- La classe de PS/MS accueillera les CE1/CE2
- La classe de MS/GS de Mme Grimard et Mme Huleux accueillera les CE2
- La classe de MS/GS de Mme Amélineau et Mme Ferrandon Bescond accueillera les CM2
- La classe de CP accueillera les CM1
- La classe de CP/CE1 accueillera les CM1/CM2 et CM2

Orchestre

Le vendredi 13 octobre, les élèves d'élémentaire se sont rendus à la salle Ille-et-Donac pour un atelier musical organisé par un orchestre militaire. Les élèves ont découvert le fonctionnement d'un orchestre, le rôle du chef d'orchestre et quelques grandes familles d'instruments.

Spectacle

Un spectacle de Noël sera offert aux élèves par la mairie. Il aura lieu le mardi 19 décembre au sein de la salle Ille-et-Donac. La compagnie Norkito propose deux contes musicaux différents pour la maternelle et l'élémentaire. Le matin il s'agira d' «Un crapaud presque charmant » à destination des plus petits et l'après-midi « SOS dragons » à destination des plus grands.

Echange avec des artistes

Les élèves de CM1 ont rencontré deux femmes artistes, en résidence à Tinténiac, qui préparent un spectacle musical et théâtral sur la croissance et le temps qui passe. Ils ont pu découvrir le processus de création et échanger sur quelques extraits. Le spectacle donnera lieu à une représentation l'an prochain, à laquelle les élèves se rendront.

Chorale

Six classes participent à une chorale : les élèves de CP, CP/CE1, CE1/CE2 avec Guénaëlle Voyau et les élèves de CE2, CM1 et CM1/CM2 avec Véronique Augais. Les classes se retrouvent une fois par semaine pour apprendre à chanter ensemble. C'est également un moment de rencontre entre les classes.

Les projets d'éducation à la santé

Cuisine

Un projet cuisine lie le personnel scolaire et périscolaire. Mme Béatrice AUBAUD, la responsable de restauration scolaire, reçoit les CE1/CE2 deux fois par période. Les élèves découvrent les aliments tout au long des différentes saisons, pour une sensibilisation au goût, pour faire des ateliers culinaires, des ateliers d'art, et pour recevoir une sensibilisation à la santé. Les notions sont ensuite retravaillées en classe.

C'est un moment de rencontre avec les agents sur un autre temps que le repas. C'est l'occasion de créer du lien et de mettre en valeur les agents de restauration à travers une transmission de leurs savoirs.

Les projets environnementaux et patrimoniaux

Musée de l'école de Bothoa

Les classes de CP et CE2 sont allées au musée de l'école de Bothoa le mardi 10 octobre. Les élèves ont pu découvrir la vie d'un écolier des années 1930. La journée a commencé avec une marche de 2km dans les chemins creux jusqu'à la cour de l'école dans laquelle un instituteur en blouse les attendait. Ils ont bénéficié d'une lecture de texte, d'une leçon de morale et d'un temps d'écriture au porte-plume. L'instituteur leur a parlé des punitions, du bonnet d'âne et des bons points. Le midi, ils ont mangé dans une auberge une soupe au pain. L'après-midi les CP ont préparé des poupées à partir de matériaux naturels et les CE2 ont visité la maison de la maitresse (chasse à l'intrus des objets anachroniques). La sortie est financée par l'OCCE, l'APE et la mairie (Caisse des écoles) et représente un coût 25€ par élève.

Dinan

Le 21 novembre les classes de CM1 et CM1/CM2 se rendront au château de Dinan. Les élèves visiteront le château et bénéficieront d'une animation nommée « A l'assaut du château » sur les différents systèmes défensifs, l'évolution des techniques militaires et de l'architecture. La sortie est financée par l'OCCE, l'APE et la mairie (Caisse des écoles) et représente un coût 15€ par élève.

Classe de mer

Les classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2 partiront en classe de mer du 2 au 5 avril à Moëlan-sur-Mer (Finistère). Les enfants feront des activités en lien avec la mer durant leur séjour.

Actuellement, l'équipe enseignante travaille sur le financement de cette classe de mer avec l'APE, l'OCCE et la mairie de manière à diminuer la participation financière des familles.

7) Budget OCCE

La coopérative scolaire permet le financement des sorties scolaires et projets. Une participation financière volontaire a été proposée aux parents en début d'année. Le tableau ci-dessous fait état du bilan financier de l'année scolaire 2022-2023 :

	Maternelle		Elémentaire	
	Dépenses	Gains	Dépenses	Gains
Participation volontaire des familles		831		1 059
Frais de fonctionnement (tenue de compte et assurance)	245		438	
Dons de l'APE		1 290		2 260
Collecte de papiers et journaux		528		542
Photos scolaires		508		942
Chocolats		482		844
Sacs + livrets photos		332		
Projets, sorties et petit matériel	3 987		3 370	
Totaux	4 232	3 971	3 808	5 647

8) Questions des représentants des parents d'élèves

Accueil école élémentaire :

- **Serait-il envisageable que l'accueil des élèves ait lieu en classe le matin et non plus dans la cour ? Cela permettrait de débiter la journée de manière plus apaisée et rassurerait les plus jeunes.**
Les enseignants en ont récemment discuté ensemble. Les bâtiments élémentaires ne le permettent pas car les classes ne donnent pas directement sur la cour de récréation. Il faudrait un adulte au portail mais aussi sous le préau et dans les escaliers.

Sécurité autour de l'école :

- **Serait-il possible que la mairie fasse un rappel aux parents sur le sens interdit. Et le fait que même avec une carte de stationnement handicapé il n'est pas autorisé de circuler dans une rue interdite à la circulation ? Règlement confirmé par téléphone aux parents posant cette question, par les gendarmes de St Domineuc qui se tiennent à disposition pour le reconfirmer si besoin.**

C'est régulièrement source de tension voir de violence (verbale pour l'instant...), cela s'est encore produit le 10/10/2023 à la sortie de l'école le soir. Pourquoi ne pas demander un contrôle aléatoire de la part de la gendarmerie sur quelques jours de façon aléatoire ?

Plusieurs rappels ont été faits depuis la mise en place du panneau. Pour l'instant, les PMR ne sont pas autorisés à emprunter la rue tant qu'un panneau « Sauf PMR et vélos » n'est pas installé. Un courrier sera fait aux personnes concernées.

Un mot sera remis sur le portail famille et dans le cahier de liaison. La gendarmerie est déjà passée pour informer les usagers et elle doit repasser prochainement, mais pas seulement pour faire de l'information.

- **Est-il prévu de faire un chemin pour les vélos entre les terrains de tennis et l'école élémentaire ? Car actuellement il y a seulement un passage pour piétons (escalier). Le passage en vélo par la pelouse n'est pas très sécurisant surtout pour le plus jeunes.**
Ce n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant.

- **L'éclairage Bd Tristan Corbière ne fonctionne pas. Cela représente un danger le matin et le soir lorsqu'il fait nuit, pour les parents avec leurs enfants, les enfants seuls qui circulent le long de ce Boulevard. Mais également pour les ATSEM et enfants qui font le trajet entre l'école et la garderie. Une réparation de cet éclairage est-elle possible rapidement ?**
Le maire a contacté le SDE qui est responsable de l'éclairage de la commune. La panne est sans doute en lien avec les travaux dans la rue.

Bâtiments école élémentaire :

- **Certains stores de l'école élémentaire ne fonctionnent pas, une réparation est-elle prévue prochainement ?**
La mairie est en attente du devis de deux entreprises qui sont passées voir les travaux à faire.

Sortie d'école élémentaire :

- **Actuellement les enseignants déposent les élèves allant à la garderie sous le préau et accompagnent les autres aux portails et restent jusqu'à ce que tous les parents aient récupéré leurs enfants. Les parents vous remercient pour cela. Cependant, certains d'entre vous ont souligné que cette situation ne perdurera pas car ce n'est pas du ressort de l'enseignant. Nous pouvons l'entendre.**
Lors du dernier conseil d'école il avait été dit que le personnel périscolaire jetterait un œil sur la sortie des élèves, mais cela n'est pas le cas, car le personnel est très occupé avec le transfert vers la garderie. Les parents les remercient d'ailleurs pour leur professionnalisme. Si un enfant part de son propre gré, sans l'autorisation de ses parents. Qui est responsable de l'enfant ? L'école ou la mairie ? Si la réponse est aucune des deux, nous ne pouvons pas l'entendre, les enfants ont moins de 10 ans. Dans les collèges, personne ne sort seul sans une autorisation parentale préalable."

Le champ de surveillance et de responsabilité du personnel scolaire s'étend sur la journée scolaire. Les élèves sont sous la responsabilité de leurs parents une fois la journée scolaire terminée et en dehors de tout temps de garderie prévu. Les parents doivent éventuellement réexpliquer à leurs enfants qu'ils n'ont pas le droit de sortir s'ils ne voient pas un de leur parent.

Il est faux de dire qu'un agent périscolaire ne jette pas un œil sur la sortie des élèves. Un agent est bien missionné pour cela. Il observe la sortie puis vient dans la cour d'élémentaire à 16h40, pour récupérer les enfants qui ne sont pas partis et les ramener à la garderie.

- **Il a été également remarqué, avant la mise en place du plan Vigipirate renforcé, qu'entre deux sorties de classes, il y avait une absence de surveillance au niveau du portail pendant 2 ou 3min, cela inquiète certains parents car lorsque le plan Vigipirate ne sera plus en place, cela risque d'être de nouveau le cas.**

Les enseignants veilleront à fermer le portail entre deux classes.

Garderie et vélos :

- **Pour les enfants qui viennent à l'école en vélo et qui vont à la garderie le soir, pourquoi n'est-il pas possible de laisser les enfants prendre leur vélo à l'école et marcher à côté jusqu'à la garderie ? Cela va dans le sens de l'autonomie que l'école développe pour les enfants.** Cela concerne peu d'enfants pour l'instant, mais impactera plus de monde au printemps. La mairie va réaliser une période de test en autorisant les enfants à prendre leur vélo et à marcher à côté jusqu'à la garderie. Les agents feront un retour sur la faisabilité de ce trajet (marches, nombre de vélos...). Un point sera fait au prochain conseil d'école (mars).
- **Une solution définitive va-t-elle être mise en place pour laisser les vélos et trottinettes à la garderie ?**
Un espace dédié est mis en place.
- **L'année dernière les enfants qui n'avaient pas accès à l'aide aux devoirs bénéficiaient quand même d'une salle pour pouvoir faire leurs devoirs en autonomie. Est-il possible de refaire la même chose cette année dans la nouvelle garderie ?**
Aux beaux jours, il n'y avait pas de salle prévue, les enfants étaient à l'extérieur pour les faire. Ils pourront bien sûr travailler à l'intérieur quand la météo ne permettra pas de sortir. Les agents ne peuvent surveiller en même temps des enfants à l'intérieur et à l'extérieur.

Cantine :

La mairie explique que suite à une demande lors d'un précédent conseil d'école, quelques représentants de parents d'élèves seront prochainement invités sur le temps de restauration scolaire, en présence d'élus, pour observer le fonctionnement et l'accueil des élèves.

La séance est levée à : 20h

La directrice : Mme. Amélineau